

Conseil de Concertation Locative

Compte-rendu de réunion du 06 décembre 2022

Présent.es :

- Delphine BARISIC : directrice de la clientèle et des territoires
- Madame DEFAIS : représentant la CGL13
- Monsieur DEL BALDO : représentant la CGL13
- Monsieur DIACON : administrateur représentant l'ADEIC
- Monsieur EVEILLEAU : représentant l'AFOC
- Madame LACROIX : représentant la CNL13
- Madame LAIDANI : représentant la CLCV
- Madame MALINGREY : représentant l'AFOC

Excusées :

- Madame MOUTON : représentant la CNL

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du CCL du 14 octobre 2022
2. Point sur le fonds SOL'AL
3. Point budget simplifié
4. Etat d'avancement des régularisations de charges
5. Planification des séances 2023
6. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du CCL du 14 octobre 2022

L'ensemble de représentants des locataires approuve le compte-rendu.

2. Point sur les fonds d'aides SOLI'AL

Mme BARISIC informe que 3F Sud s'inscrit dans 2 fonds d'aides aux locataires, gérés par SOLI'AL.

- Fond d'aide aux locataires en difficulté financière, sous forme d'aide sur quittance. 3F Sud y participe à hauteur de 25.000€, abondés par SOLI'AL.
- Fond énergie pour les locataires faisant face à une augmentation des charges de chauffage collectif de plus de 65€/mois et ayant un reste à vivre de 15€/jour. 3F Sud participe à ce fonds à hauteur de 10€/logement jusqu'au 31/12/2024. Un point de situation est prévu en fin de 1^{er} semestre avec SOLI'AL, avec une clause de revoyure s'il est constaté que le fond est trop restrictif.

3. Point budget simplifié

Ce point est reporté à la séance du mois de mars.

4. Etat d'avancement des régularisations de charges

Mme BARISIC partage sa note d'état d'avancement des charges.

- **Régularisation des charges 2019**, achevée
- **Régularisation des charges 2020**, 103 dossiers à faire
- **Régularisation des charges 2021**, 137 dossiers achevés (sur 394)

La responsable du pôle exploitation, Faustine BERLINGUER, a été embauchée et peut donc manager l'équipe en direct.

Mme DEFAIS CGL13 fait remarquer que la lecture des régularisations des charges est difficilement compréhensible par les locataires.

M. EVEILLEAU AFOC demande que soit programmé un atelier visant à éclaircir les libellés de charges sur l'année 2023.

Selon Mme BARISIC, ce sera possible avec Mme BERLINGUER courant juin 2023.

5. Planification des réunions 2023

- 14 mars 2023 à 09h30
- 13 juin 2023 à 09h30
- Atelier libellé des charges, date à déterminer courant juin, en présence de Faustine Berlinguer

6. Questions diverses

- Mme BARISIC informe le CCL que c'est PROXYDRO qui a été retenu sur le contrat de télérelève des consommations d'eau.
Objectif : mensualiser les provisions en fonction d'une consommation réelle. Régularisation en fin d'année sur le prix du m3. Les compteurs sont en cours de remplacement.
- Mme BARISIC, en réponse à la question posée par CGL13, lors de la dernière séance, informe qu'au global, l'augmentation des loyers votées représente une moyenne de 14€/mois/logement.
- Mme BARISIC rappelle que des réunions seront à fixer courant 2023 pour la signature d'un PCL, faisant suite aux élections des représentants des locataires.
- A la demande de l'AFOC, Mme BARISIC demande à Christine PAGE-MOREL, responsable comptable, de renvoyer le détail des versements d'acomptes et soldes à chaque association représentant les locataires

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée.